



Municipalité de  
SAINT  
FRANÇOIS  
XAVIER  
DE  
BROMPTON

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

1. Lors d'une séance tenue le 06 mai 2019, le conseil municipal a adopté le règlement 2019-244 – règlement général de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton.
2. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'Hôtel de ville aux heures normales d'ouvertures.

Donné à St-François-Xavier-de-Brompton, le 15<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019.

---

Sylvie Champagne, Directrice générale et  
gma